



Personne en charge du programme : Laëtitia PELLEREY  
04 75 26 95 79 / 06 72 31 00 68  
laetitia.pellerey@ceder-provence.org

## VALORISATION ET DE DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES ENERGETIQUES CONCERNANT LA PRECARITE ENERGETIQUE

### 1. Contexte :

> L'objectif du projet présenté dans cette note est de **valoriser et diffuser** les programmes d'actions que nous avons menés en Vaucluse et qui ont bénéficié d'un financement dans le cadre des programmes AGIR / AGIR+ ou dans le cadre de la Convention **ADEME-Région**.

La finalité de ce projet est de **démultiplier** les initiatives opérationnelles sur la Région PACA en s'appuyant sur **l'expérience** acquise et en valorisant les bonnes pratiques ayant démontré leur efficacité.

> Nous proposons **d'accompagner** tout porteur de projet (collectivité, bailleur, association, EIE, Eco-Diagnostiqueur..) à la mise en place de programmes locaux de **prévention de la précarité énergétique** en se fondant sur notre expérience vauclusienne.

Cet accompagnement vous permettra de profiter de notre expérience de terrain, de nos réussites mais aussi de nos difficultés, ou encore de bénéficier d'un regard extérieur dans la mise en place de **votre projet sur la période 2014 - 2015**.

> La Région PACA possède un grand nombre d'acteurs travaillant sur la lutte contre la précarité énergétique. Dans ce contexte, nous ne sommes **pas là pour réaliser** les programmes d'actions ou les concevoir à votre place **mais pour vous venir en soutien**, vous accompagner à réaliser votre propre projet local.

### 2. Le CEDER :

> Le CEDER a été créé en **1981** à Nyons pour explorer le domaine des énergies renouvelables. Il a depuis évolué vers la sensibilisation et le conseil sur les énergies renouvelables et les économies d'énergie, les savoir-faire écologiques, etc...

> Il porte aujourd'hui les Espaces Info-Energie sur **la Drôme provençale et le Haut Vaucluse**.

> L'équipe est actuellement composée de **11 salariés** ayant développé des **compétences reconnues** dans les deux régions et dans les différents réseaux auxquels elle participe (précarité énergétique, éco-construction, qualité de l'air, communication, éco-consommation, réalisation d'événements responsables...)

### 3. Les actions du CEDER :

> Le programme « **Lutte Contre la Précarité en Haut Vaucluse** » mené avec le Conseil général de Vaucluse, l'ADEME et la Région PACA a permis de tester plusieurs approches pédagogiques et techniques d'animation sur la prévention de la précarité énergétique.

> Nous avons développé un **savoir-faire en soutien/accompagnement des travailleurs sociaux** sur la maîtrise de l'énergie et l'analyse des consommations mais également en matière **d'ingénierie financière** notamment avec le montage d'un Fonds Social d'Aides aux Travaux de Maîtrise de l'Energie **pour le Conseil Général de Vaucluse**.

> Notre activité sur les années antérieures (bilan chiffré de 2008 à 2012) peut se décliner en trois catégories:

#### 1. L'information des publics par :

- des ateliers collectifs (création d'un outil de suivi des consommations d'énergie, présentation d'éco-gestes, apprentissage à la lecture des factures, cuisine et maîtrise de l'énergie, couture et confort thermique, avoir frais à moindre frais...)  
→ 50 ateliers - 346 personnes sensibilisées
- des permanences individuelles dans les structures d'actions sociales (analyse des consommations, sensibilisation, médiation avec les fournisseurs historiques, ...)  
→ 73 permanences pour 120 rendez-vous effectifs
- des outils de sensibilisation (cache-factures, tableau de suivi des consommations, guide du locataire, court métrage, livret de jeux...)

#### 2. La formation des professionnels :

- à la demi-journée ou à la journée dans les locaux de la structure demandeuse,
- création de modules spécifiques sur demande ou à la carte (les éco-gestes, l'analyse des factures, les points de vigilance en cas de visites à domicile, ...)  
→ 27 sessions - 287 participants

#### 3. La diminution des consommations d'énergie par :

- l'accompagnement de familles à domicile (diagnostic logement et comportements, préconisation de travaux...)
- l'ingénierie financière pour le montage d'un Fonds Social d'Aide aux Travaux de Maîtrise de l'Energie en lien avec la Direction Insertion du Conseil Général de Vaucluse, Dispositifs en faveur de la sobriété énergétique des ménages avec la Direction Aménagement et Développement Durable du Conseil Général de Vaucluse.
- la création d'un poste d'Eco-diagnostiqueur en cours de réalisation...

### 4. Modalités d'accompagnement

> Nous vous proposons un **accompagnement adaptable** en fonction de vos besoins et du stade d'avancement de votre projet. Il pourra se réaliser soit en direct lors de rendez-vous, soit par fiches navettes ou téléphone en fonction des étapes et besoins de votre projet.

Il peut prendre les formes suivantes :

- rencontre de vos partenaires techniques et financiers pour leur présenter notre démarche d'accompagnement du CG84, les actions mises en place, notre retour d'expérience...

- aide à la réalisation d'un état des lieux : analyse des forces et faiblesses, des opportunités réalistes du territoire
- soutien technique aux projets d'ingénierie financière tels que montage de Fonds d'Aides aux Travaux, développement de dispositifs de subvention pour les particuliers...
- co-construction d'une méthodologie par une aide à la conceptualisation du projet, au montage des outils techniques, à la présentation du projet aux partenaires,...
- co-construction d'ateliers, d'outils, d'actions...

> Nous assurerons la **capitalisation des méthodologies** mises en place dans le cadre de ce travail en vue de faire un rendu synthétique qui sera remis à la Région et valorisé via la mise en ligne sur le **centre de ressources du Réseau Régional Energie et Précarité en PACA**.

## 5. Conditions de mise en œuvre

> Le projet doit se réaliser sur la **Région PACA**.

> Après identification des porteurs de projet, une **première rencontre** sera effectuée pour vérifier la cohérence du projet.

> Une **convention** sera établie entre le CEDER et le porteur de projet après **validation du devis**.

> L'accompagnement est **cofinancé à 70 %** dans le cadre de l'accord cadre Etat – Région – ADEME 2007-2013 (à l'exception des éventuels frais d'hébergement, de déplacement, de restauration et autre frais).

> Une **évaluation** de l'accompagnement sera effectuée par le CEDER.

CEDER (Centre pour l'Environnement et le Développement des Energies Renouvelables)

Avenue Gabriel Péri - 84110 VAISON LA ROMAINE  
Tél. : 04 90 36 39 16 / Fax : 04 75 26 19 02

Association loi 1901 - Siret n° 324 729 664 49  
[ceder@ceder-provence.org](mailto:ceder@ceder-provence.org)



## Bulletin à retourner au CEDER avant le 14 septembre 2013

<b>VOTRE ORGANISME :</b>	
Service :	
Adresse :	
<b>Nom et fonction du contact en charge du projet en interne :</b>	
Tél :	Fax :
Mail :	
Site internet :	

<b>CONTEXTE LOCAL ET ENJEUX DE TRAVAIL SUR LA PRECARITE ENERGETIQUE :</b>
---------------------------------------------------------------------------

<b>ACTIONS ET DISPOSITIFS EN COURS :</b>
Partenaires mobilisés :
<b>ACTIONS ET DISPOSITIFS A VENIR :</b>
Partenaires à mobiliser :

<b>VOS ATTENTES EN TERMES D'ACCOMPAGNEMENT :</b>
--------------------------------------------------

- Indiquez la date prévisionnelle du passage en commission (conseil municipal...) pour mobiliser le montant :
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Si vous avez déjà identifié un acteur, une association, un relais privilégié sur votre territoire (ou si vous travaillez déjà avec sur la thématique), nous vous invitons à répondre en coopération avec ce partenaire ou à nous contacter pour connaître les relais locaux de votre territoire.

NOTES :

CEDER (Centre pour l'Environnement et le Développement des Energies Renouvelables)

Avenue Gabriel Péri - 84110 VAISON LA ROMAINE  
Tél. : 04 90 36 39 16 / Fax : 04 75 26 19 02

Association loi 1901 - Siret n° 324 729 664 49  
[ceder@ceder-provence.org](mailto:ceder@ceder-provence.org)

